

la DREAL Occitanie



Sommaire

Le mot du directeur	3
Les quatre espaces de l'Occitanie.....	4
Les grands enjeux de la région.....	5
La DREAL, ses directions thématiques	6
Ses directions support.....	9
Ses différentes échelles géographiques.....	10
Ses implantations territoriales	10
Son organisation	11



Glossaire

- ARB:** Agence régionale de la Biodiversité
- DDT(M):** Direction départementale des Territoires (et de la Mer)
- DDCS(PP):** Direction départementale de la cohésion sociale (et de la protection des populations)
- DIRSO:** Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest
- FPRNM:** Fonds de Prévention des Risques naturels majeurs
- MEEM:** Ministère de l'Énergie, de l'Environnement et de la Mer
- MLHD:** Ministère du Logement et de l'Habitat durable
- PAPI:** Programmes d'Actions de Prévention des inondations
- PGRI:** Plan de Gestion des Risques d'Inondation
- RH:** Ressources humaines
- RZGE:** Responsable de la Zone de gouvernance des effectifs
- SCHAPI:** Service central d'Hydro-météorologie et d'Appui à la Prévision des inondations



Le mot du directeur

La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie a été créée en janvier 2016, à partir des deux DREAL existantes, dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale et la fusion des régions.

Placée sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département, elle porte les politiques des ministères en charge de l'environnement et du logement à des échelles géographiques diverses.

Notre région, très contrastée, connaît un fort dynamisme démographique autour des métropoles et sur la frange littorale. Son patrimoine exceptionnel et ses espaces naturels remarquables attirent près de trente millions de touristes chaque année.

Forte de la compétence et du haut niveau de service de ses agents, la DREAL exerce, dans une approche transversale, des missions d'aménagement, de protection, de contrôle, de pilotage des ressources humaines et matérielles, et, tour à tour, une palette de fonctions : animation, pilotage, expertise, définition de stratégie, pédagogie, médiation...

Dans chacun de ses dossiers, la DREAL Occitanie s'engage à appliquer les principes du développement durable et à concilier aménagement du territoire, préservation de l'environnement, prévention des risques et vision à long terme de son territoire.

Le directeur régional,

Didier KRUGER

Les quatre espaces de l'Occitanie

La nouvelle région compte 5,6 millions d'habitants. Elle connaît la plus forte croissance démographique métropolitaine et une importante fréquentation touristique liée à son patrimoine exceptionnel et ses espaces naturels remarquables.

Se dessinent ainsi quatre espaces avec des enjeux spécifiques.

L'arc méditerranéen

Espace d'une grande richesse naturelle et patrimoniale modelé aussi par la forte urbanisation du littoral et le tourisme.

L'étoile toulousaine

Caractérisée par son dynamisme démographique et son urbanisation autour de Toulouse, le long des principaux axes de transport et autour des villes moyennes situées à une heure.

Le Massif des Pyrénées

La nouvelle région regroupe cinq des six départements de la chaîne, permettant ainsi de mieux coordonner les politiques spécifiques à la montagne : stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité, gestion du risque sismique et du risque d'inondation à régime torrentiel, développement touristique, valorisation des ressources naturelles (hydroélectricité, bois...).

Les plateaux et contreforts du Massif central

Espace peu peuplé et parfois délaissé, qui nécessite protection et valorisation de ses territoires.

*Gorges de la Jonte
2016©DREAL Occitanie*



Les grands enjeux de la région

- La maîtrise de l'urbanisation, notamment sur l'étoile toulousaine et le littoral avec une attention particulière à la consommation d'espace, liée à l'étalement urbain et à la périurbanisation, dans un milieu à fort potentiel agricole.
- La production de logements au bon endroit et adaptés à l'accroissement de la population.
- Le développement et la modernisation des infrastructures permettant de relier les différents pôles urbains et de désenclaver certaines parties du nouveau territoire régional pour lui donner de la cohésion.
- La gestion des risques, notamment des inondations, et à la protection des milieux littoraux face aux pressions urbaines, touristiques et au réchauffement climatique.
- Les interfaces entre agriculture et environnement.
- Une réflexion stratégique sur le littoral incluant le réseau des ports, le développement de l'éolien flottant et la requalification des stations.
- La bonne intégration des projets industriels d'énergies renouvelables et économiques à travers les autorisations délivrées par l'État.
- Une ressource en eau à préserver dans les deux grands bassins hydrographiques (Rhône–Méditerranée et Adour–Garonne). Les grands défis, dans le contexte du changement climatique, sont ceux de la gestion quantitative et qualitative de la ressource ainsi que les solidarités amont-aval.



Massif du Canigou

2016©Babsy-Wikimedia



Eaux vives

2016©DREAL Occitanie



Toulouse

2016©DREAL Occitanie

Vendres - Valras (34)

2016©DREAL Occitanie



La DREAL, ses directions thématiques

■ La direction aménagement

Pilote et anime la politique du logement et de la construction, contribue à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable du territoire, de la rénovation de l'habitat, et de la préservation des sites et paysages.

Missions clés

Urbanisme et territoires : élabore une vision prospective et stratégique du territoire. Porte un aménagement durable des territoires. Contribue aux enjeux de l'État dans les documents d'urbanisme élaborés par les collectivités. Promeut la gestion économe de l'espace.

Logement et habitat : favorise la construction de logements sociaux ainsi que la réhabilitation du parc privé pour lutter contre l'habitat indigne et

la précarité énergétique. Assure la répartition des aides financières de l'État et l'animation de partenariats pour répondre aux besoins des populations spécifiques et défavorisées en matière de logement. Participe aux instances de pilotage de l'établissement public foncier Languedoc-Roussillon et préfigure son extension.

Bâtiment : anime le réseau des professionnels du bâtiment, œuvre à l'amélioration de la qualité de la construction (accessibilité, bâtiment santé, rénovation énergétique...) et participe activement à la gestion du patrimoine immobilier de l'État.

Sites et paysages : assure la protection et la gestion des sites classés, met en œuvre la politique nationale des Grands Sites de France et du patrimoine UNESCO, et contribue à la connaissance et à la prise en compte des paysages dans les politiques sectorielles.

Un fil conducteur

Le territoire et sa connaissance

■ La direction écologie

Préserve le patrimoine naturel par la prise en compte et la mise en cohérence des politiques publiques en faveur de l'eau, des milieux marins et de la biodiversité.

Missions clés

Eau : pilote pour le compte du Préfet de région qui est aussi Préfet de bassin Adour-Garonne, la réalisation des zonages réglementaires et la mise en œuvre de la réglementation et de la planification au titre de la Directive Cadre sur l'Eau (SDAGE) et de la Directive Inondation (PGRI) pour le bassin Adour-Garonne (trois régions et vingt-six départements concernés).

Assure l'animation, dans la région Occitanie, de la déclinaison de la police de l'eau et pilote et accompagne les DDT(M) dans la mise en œuvre des politiques de bassin Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée et Loire-Bretagne.

Exerce la police des eaux littorales et le suivi de la qualité des eaux littorales et participe à la déclinaison

en région de la directive cadre sur le milieu marin.

Contrôle l'évaluation hydrobiologique et assure l'expertise du domaine.

Biodiversité : anime la politique de valorisation de la biodiversité sur l'ensemble du massif pyrénéen et de maintien et de reconquête de la biodiversité sur le territoire régional et maritime.

Recense et protège, sur terre et en mer, les espèces végétales et animales les plus menacées et leurs habitats. En copilotage avec le conseil régional, déploie les deux Schémas de Cohérence Écologique et suit leur fusion en Occitanie, et anime les groupes de travail sur la séquence « Éviter Réduire Compenser ». Accompagne les multiples acteurs (Réserves nationales, conservatoires, parc naturels...) et la rénovation de la gouvernance (installation d'un comité régional de la biodiversité, participation à la préfiguration d'une ARB lancée par le conseil régional) liée à la loi de reconquête de la biodiversité.

■ La direction énergie et connaissance

Conduit et coordonne les politiques de l'État en matière d'énergie, de climat, de qualité de l'air, de développement durable, de connaissance et d'Autorité Environnementale des projets. Cette direction porte la transition énergétique au niveau régional.

Missions clés

Énergie, Air, Climat : met en œuvre les politiques de l'État en matière de qualité de l'air, de lutte contre le changement climatique, de développement des énergies renouvelables. Instruit les autorisations de travaux sur les réseaux de transport électrique. Applique la réglementation relative aux obligations d'achat, participe à la promotion et à l'instruction des appels à projets nationaux sur le champ du développement des énergies renouvelables et de la transition énergétique.

Développement durable : anime les réseaux d'acteurs en faveur de l'intégration de la transition

énergétique et écologique dans les politiques publiques et privées, comme le mécénat d'entreprise pour le développement durable, la croissance verte, ou pour le développement de l'économie circulaire. Accompagne et valorise les projets territoriaux de développement durable. Soutient l'éducation à l'environnement et le partenariat associatif. Pilote la formation des commissaires enquêteurs. Anime le réseau régional pour mise en œuvre de la politique d'administration exemplaire.

Connaissance : gère et développe le système d'information géographique dans un cadre institutionnel et partenarial. Diffuse et valorise les données, les statistiques dans le domaine du logement, de la construction, de la transition énergétique et de la croissance verte.

Évaluation environnementale : prépare les avis de l'autorité environnementale. Sensibilise les collectivités et les maîtres d'ouvrage à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets dans une perspective d'intégration environnementale.

Un atout

Le professionnalisme des hommes et des femmes qui la composent

■ La direction risques naturels

Assure trois grandes missions : le portage et l'animation de la politique de prévention des risques naturels, le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques et la gestion des concessions hydroélectriques, la prévision des crues et l'hydrométrie.

Missions clés

Prévention des risques naturels : porte et anime la politique de prévention des risques naturels en lien avec les DDT(M) (inondation, séisme, feu de forêt, avalanche, chute de blocs...). Constitue l'interlocuteur des DREAL de bassin notamment dans le déploiement de la directive inondation. Assure l'instruction des dossiers de PAPI et de FPRNM.

Prévision des crues et hydrométrie : assure la prévision des crues en lien avec le SCHAPI sur les territoires « Garonne Tarn Lot » et « Méditerranée Ouest ». Assure la gestion des réseaux de mesure et de collecte des données hydrologiques, ainsi que les mesures hydrométriques sur ces territoires.

Ouvrages hydrauliques et concessions hydro-électriques : assure le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Assure la tutelle administrative et technique des concessions hydroélectriques. Exerce l'inspection du travail sur les ouvrages hydrauliques.

■ La direction transports

Développe et modernise les infrastructures de transports de l'État, contrôle les transports terrestres et participe à la politique de prévention de la sécurité routière et à la promotion d'une mobilité durable.

Missions clés

Réseau routier national: exerce la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les routes nationales et des autoroutes non concédées.

Réseau ferré national: assure, pour l'État, le suivi et le financement des projets ferroviaires, qu'ils soient régionaux ou nationaux, avec les lignes à grande vitesse.

Transports routiers: contrôle les entreprises de transport de marchandises et de voyageurs, les conditions d'accès et d'exercice de la profession de transport routier. Anime le réseau des professionnels du transport au niveau régional.

Mobilité, déplacements, sécurité routière: Incite à l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture particulière. Participe à la connaissance de la mobilité régionale. Anime la politique de sécurité routière au niveau régional.

Des engagements

développer en préservant, faciliter et conseiller, agir en transparence

■ La direction risques industriels

Chargée de la prévention des risques accidentels et des nuisances pouvant être générés par les sites industriels, les carrières, les sites miniers ou anciens sites miniers, les équipements sous pression, les canalisations, les véhicules routiers...

Missions clés

Risques accidentels: fait appliquer la réglementation et contrôle les sites industriels générant des risques accidentels (incendie, explosion, produits toxiques...). Met en œuvre la politique de maîtrise de l'urbanisation autour des sites les plus à risque (Seveso).

Risques chroniques: fait appliquer la réglementation et contrôle les sites industriels pouvant être à l'origine de nuisances ou de pollutions (émissions atmosphériques, rejets dans l'eau, produits

chimiques...). Fait appliquer la réglementation sur les installations de stockage ou valorisation de déchets. Anime les politiques liées au domaine de la santé-environnement.

Sol, sous-sol et éoliennes: fait appliquer la réglementation et contrôle les activités minières, les carrières et les éoliennes. Instruit les dossiers des sites et sols pollués pouvant résulter d'anciennes activités industrielles ou minières.

Véhicules, équipements sous pression et canalisations: réceptionne les véhicules neufs, aménagés ou importés, préalable nécessaire à leur immatriculation. Surveille les centres de contrôle technique des véhicules. Surveille les équipements sous pression. Fait appliquer la réglementation et contrôle les canalisations de transport de gaz et hydrocarbures.

■ Les unités (inter)départementales

Déclinent au plan départemental l'action de la Direction des Risques Industriels: inspection des installations classées, équipements sous pression, canalisations, mine, après-mine, contrôles techniques des véhicules.

Les UID 81-12, 65-32 et 30-48 déclinent également au plan départemental l'action de la Direction des Risques Naturels: contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Les UID assurent une présence de proximité de la DREAL, au contact des partenaires locaux et tout particulièrement du préfet de département.

Ses directions support

■ Le cabinet de direction et communication

Favorise, en interne, la cohésion de la structure et la diffusion d'une culture commune, coordonne et gère les sollicitations externes et affirme l'identité de la DREAL.

Missions clés

Cabinet : assure le secrétariat de direction ; assiste la direction pour la gestion stratégique de l'agenda de la DREAL, l'organisation des temps forts de la DREAL (CODIR, séminaires de management,

visites ministérielles ou de missionnaires...); assure l'interface entre la DREAL et les préfets pour organiser les bilatérales et les déplacements et interventions des préfets ; gère une bibliothèque des notes produites par les directions ; assure la fluidité des échanges entre les différentes implantations de la DREAL ; assure le relais avec les autres DREAL et les administrations centrales.

Communication : définit et met en œuvre la communication interne et externe (interface journalistes, presse, animation des « correspondants communication », réalisation d'outils, supports de communication, photos, sites internet et extranet...).

■ La mission Pilotage régional

Pilote les moyens humains et financiers des services déconcentrés de l'État qui portent les politiques publiques des ministères en charge de l'environnement et du logement en région : DREAL, DIRSO, treize DDT(M) ainsi que certaines DDCCS (PP) et préfectures, soit trois mille agents.

Missions clés

Assiste la direction pour la coordination de la mise en œuvre des politiques publiques portées par les ministères en charge de l'environnement et du logement et le pilotage des moyens associés.

Des valeurs

L'intérêt général, l'anticipation, le réalisme

■ Le secrétariat général

Chargé en interne, du pilotage et de la stratégie relative aux moyens humains, matériels et financiers. Il veille au bon fonctionnement et à la performance de la structure. S'appuie sur la direction appui mutualisé pour la mise en œuvre de ses missions.

Missions clés

Ressources humaines : définit et organise la mise en œuvre de la politique interne dans le domaine

des ressources humaines, la gestion des compétences et la formation, la prévention de la sécurité, la gestion financière, les affaires juridiques, le contrôle de gestion, l'informatique et l'ensemble des ressources matérielles.

Dialogue social : garant du dialogue social, veille au respect et à l'actualisation des règles de fonctionnement communes aux agents et services de la DREAL.

Gestion de crise et qualité : organise la gestion de crise et pilote la démarche qualité.

■ La direction appui mutualisé

Chargée de prestations auprès des services employant des personnels du ministère de l'environnement en région Occitanie pour leurs principales fonctions supports.

Missions clés

Ces prestations sont constituées de missions régionales définies dans le cadre de règles ou modèles nationaux (missions de plateformes RH ou comptable, support au RZGE dans son rôle d'harmonisateur ou pour l'action sociale) et de missions de proximité mutualisées (informatique, logistique, service social et médecine de prévention).

Ses différentes échelles géographiques

Service déconcentré de l'État placé sous l'autorité du préfet de région, la DREAL Occitanie intervient à différentes échelles géographiques.

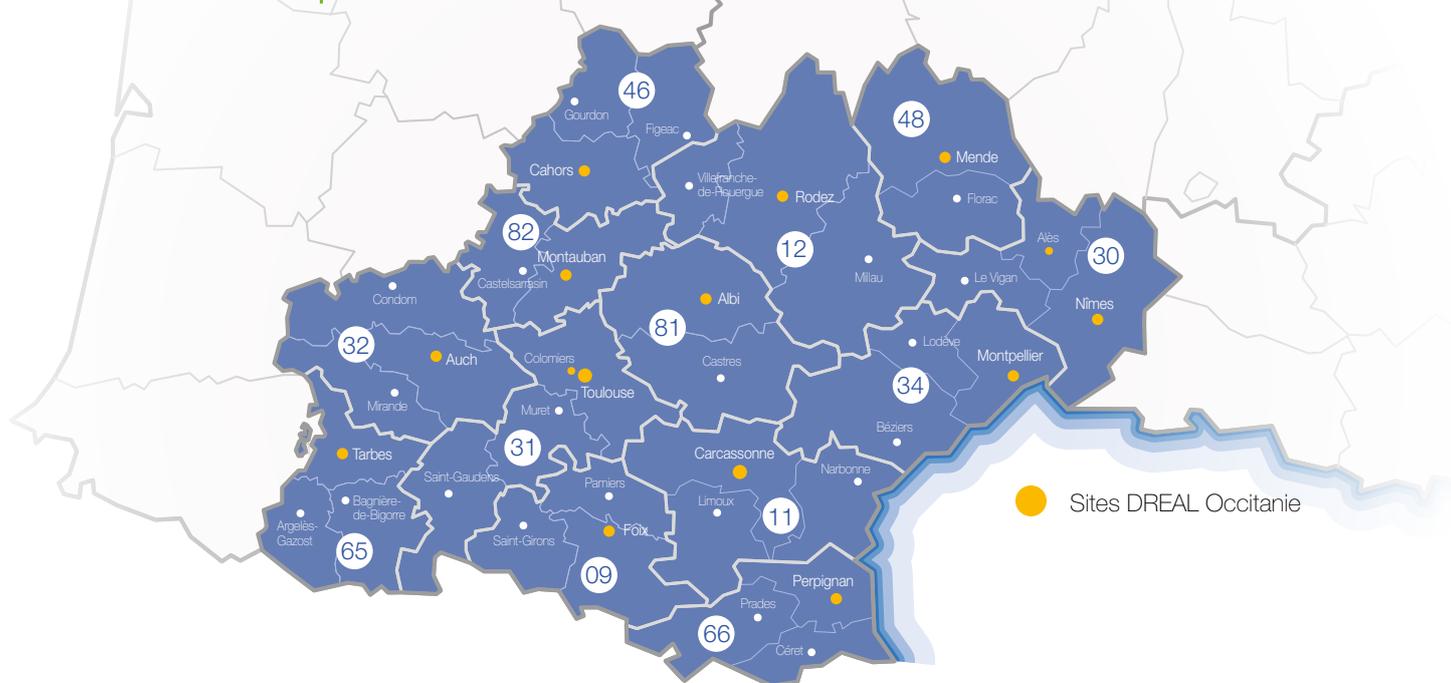
- Échelle inter-régionale: coordination des actions dans le domaine de l'eau et la prévention des inondations au niveau du bassin Adour-Garonne (trois régions et vingt-six départements); prévision des crues sur le fleuve Garonne, le Tarn, le Lot et les fleuves côtiers de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales;

biodiversité, risques de montagne et plan séisme à l'échelle du massif Pyrénéen...

- Échelle régionale: maîtrise d'ouvrage routière, contrôle des transports, animation des politiques publiques...

- Échelle départementale: sites et paysages, inspection des installations classées, contrôle des ouvrages hydrauliques, dérogations à la destruction d'espèces protégées, police des eaux littorales...

Ses implantations territoriales



Siège de la DREAL Occitanie

Cité administrative, 1, rue de la Cité administrative
CS 80002,
31074 Toulouse cedex 9
05 61 58 50 00

Site de Montpellier

520, allée Henri II de Montmorency,
CS 69007,
34004 Montpellier cedex 2
04 34 46 64 00

Unité interdépartementale Tarn - Aveyron (81-12)

Cité administrative,
19, avenue de Ciron,
81013 Albi cedex 9
05 81 27 54 99

Unité interdépartementale Tarn-et-Garonne - Lot (82-46)

2, quai de Verdun,
82000 Montauban
05 63 91 74 40

Unité interdépartementale Haute-Garonne - Ariège (31-09)

4, av. Didier Daurat,
CS 40331, 31776 Colomiers cedex
05 61 15 39 99

Unité interdépartementale Gard - Lozère (30-48)

89, rue Weber,
CS 52002, 30900 Nîmes cedex 02
04 34 46 65 00

6, avenue de Clavières
CS 30318
30318 Alès cedex
04 66 78 50 00

Unité départementale Hérault (34)

520, allée Henri II de Montmorency,
CS 69007, 34004 Montpellier
cedex 2
04 34 46 64 00

Unité interdépartementale Aude - Pyrénées-Orientales (11-66)

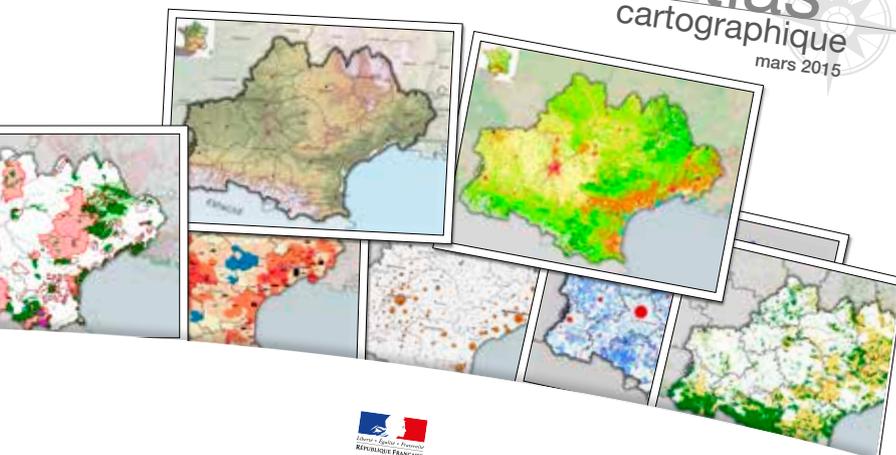
Zone industrielle La Bouriette,
295, chemin de Maquens,
11000 Carcassonne
04 68 10 23 40

Unité interdépartementale Hautes-Pyrénées - Gers (65-32)

Cité administrative
65017 Tarbes cedex 9
05 62 44 59 00

Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées

atlas
cartographique
mars 2015



Retrouvez
l'atlas géographique
de la région Occitanie
en scannant le QRCode



**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Occitanie**

Siège de Toulouse

1 rue de la Cité administrative - Bât G
CS 80002
31074 Toulouse Cedex

Site de Montpellier

520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier Cedex 2

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>
contacter la Dreal : dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

